

La mesure de la qualité de vie dans une étude cohorte d'une population d'accidentés de la route, le projet ESPARR

P. Charnay ¹, M. Hours ¹, E. Javouhey ², D. Boisson ³, ³, B. Laumon ¹, J. Luauté ³, PO Sancho D. Floret ²

1 : UMRESTTE INRETS/UCBL/InVS, 25 avenue François Mitterrand, Case 24, 69675 Bron Cedex

2 : Urgence et réanimation pédiatrique, Hôpital E. Herriot, 5 place d'Arsonval, 69437 Lyon cedex 3

3 : Hôpital Henry Gabrielle, Route de Vourles, BP 57, 69565 Saint Genis Laval Cedex

Introduction : Les mesures de qualité de vie ont été peu utilisées comme critère de jugement dans des études de cohortes observationnelles, et en particulier dans le retentissement à long terme de l'accident de la route sur la victime et sa famille. Le présent travail s'inscrit dans le projet global ESPARR (Etude de Suivi d'une Population d'Accidentés de la Route dans le Rhône), dont un des objectifs est d'étudier les répercussions de l'accident sur la victime et sa famille, en particulier en ce qui concerne la qualité de vie, et son évolution au cours d'un suivi sur 5 ans. Il en constitue la phase test au cours de laquelle ont été élaborés les différents questionnaires de recueil ainsi que la sélection des outils de mesure de qualité de vie opérée, et le choix qui en a été fait.

Méthodologie : Cette étude de faisabilité a été organisée autour de plusieurs tâches pour permettre la mise au point progressive de la méthodologie de l'étude de cohorte et le choix des outils de mesure de qualité de vie:

1. analyse de la bibliographie et confrontation de celle - ci avec des acteurs de terrain impliqués soit dans des recherches sur la même thématique ou sur des thématiques utilisant le même genre d'outils que ceux envisagés ; soit dans le secteur du soin ou de la prévention des accidents ou handicaps, pour connaître leur besoins en matière de connaissances sur les suites des accidents.
2. recherche des dimensions les plus intéressantes à étudier pour caractériser les conséquences des accidents, notamment en donnant la parole à des accidentés lors d'entretiens individuels réalisés par une psychologue clinicienne
3. Comparaison des différents instruments de mesure de la qualité de vie disponible
4. réalisation des questionnaires et sélection de plusieurs échelles de mesure
5. Test de ces outils auprès de victimes pour un choix définitif
6. validation par une enquête en situation réelle auprès d'accidentés
7. réécriture du projet et des questionnaires.

Conclusion : Cette étude de faisabilité d'identifier les domaines de qualité de vie concernés par le problème, ainsi que les différents points de vue devant être pris en compte dans la réalisation des questionnaires, de sélectionner puis d'éprouver l'acceptabilité et la pertinence des outils envisagés pour l'évaluation de la qualité de vie des victimes et de leur entourage, de vérifier l'acceptabilité d'une telle étude, pour la mise en place définitive d'ESPARR effective depuis octobre 2004, et dans lequel 1500 accidentés sont engagés.